

Communauté de Communes
AURAY QUIBERON TERRE ATLANTIQUE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 13 JUILLET 2017

Les textes intégraux des actes sont consultables à l'accueil de la Communauté de Communes aux heures habituelles d'ouverture.

Conseillers en exercice : 56	Présents : 44	Votants : 54
------------------------------	---------------	--------------

L'an deux mille dix-sept, le treize juillet à neuf heures trente, le Conseil communautaire légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Philippe LE RAY, Président, au centre Socio-culturel de PLOUHARNEL.

Étaient présents : Ronan ALLAIN, Marie-Thérèse BAILOT, Jean-Michel BELZ, Bernard BODIC, Jean-Luc CHIFFOLEAU, Hélène CODA-POIREY, Serge CUVILLIER, Marie-Claude DEVOIS, Jean DUMOULIN, Amélie FUSIL-DE ROBIANO, Roland GASTINE, Bruno GOASMAT, Elisabeth GOUELLO, Mireille GRENET, Jean-Michel GUEDO, Bernard HILLIET, Fay HURLEY, Michel JEANNOT, Roger JOFES, Jean-Pierre KERBART, Pierrette LE BAYON, Chantal LE BIHAN-LE PIOUFF, Pascal LE CALVE, François LE COTILLEC, Ronan LE DELEZIR, Lénaïck LE PORT-HELLEC, Philippe LE RAY, Marie-Lise LE ROUX, Jean-Luc LE TALLEC, Jessica LE VISAGE, Jean-Maurice MAJOU, Christiane MOULART, Françoise NAEL, Gérard PIERRE, Aurélie QUEIJO, Dominique RIGUIDEL, Aurélie RIO, Fabrice ROBELET, Odile ROSNARHO, Guy ROUSSEL, Marie-Éliane ROZO, Monique THOMAS, Franck VALLEIN, Andrée VIELVOYE.

Absents ayant donné pouvoir : Annie AUDIC à Ronan LE DELEZIR, Michel COUTURIER à Aurélie RIO, Bernadette DESJARDINS à Jean-Michel GUEDO, Lucienne DREANO à Michel JEANNOT, Jean-François GUEZET à Marie-Thérèse BAILOT, Gérard GUILLOU à Jean DUMOULIN, Marie-Pierre HELOU à Odile ROSNARHO, Guy HERCEND à Hélène CODA-POIREY, Laurence LE DUVEHAT à Philippe LE RAY, Olivier LEPICK à Monique THOMAS.

Absents excusés : Yvonnick GUEHENNEC, Gérard PILLET.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.

Décision	Titre	Objet	Vote
N° 2017DC/088	Installation d'une Conseillère communautaire	Installer dans ses fonctions Mme Mireille GRENET comme nouvelle Conseillère communautaire de la Commune d'ERDEVEN.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2017DC/089	Désignation du secrétaire de séance	Nommer Mme Chantal LE BIHAN-LE PIOUFF, Secrétaire de séance.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2017DC/090	Adoption du procès-verbal de la séance du 5 mai 2017	Approuver le procès-verbal de la séance du 5 mai 2017 en tenant compte de la remarque formulée.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2017DC/091	Approbation et autorisation de signer la convention de délégation de service public pour la gestion et la mise en œuvre des missions de l'office de tourisme communautaire entre la Communauté de communes Auray Quiberon Terre Atlantique et la société publique	<ul style="list-style-type: none"> - Approuver le choix de la société publique locale Auray Carnac Quiberon Tourisme pour assurer en tant que délégataire les missions de gestion et de mise en œuvre de l'office de tourisme communautaire ; - Approuver la convention de délégation de service public pour la gestion et la mise en œuvre de l'office de tourisme communautaire et ses annexes pour une durée de 17 mois à compter du 1er août 2017 ; - Approuver les termes de la convention selon lesquels la subvention versée par la 	<p><i>Délibération adoptée à l'unanimité</i></p> <p><i>Mme Monique THOMAS s'étant retirée</i></p>

	locale Auray Carnac Quiberon Tourisme	Communauté de communes est de 1 450 000 € pour 2017 et de 1 280 000 € pour 2018 ; - d'accepter le montant de la redevance d'occupation des locaux d'un montant de 10 000 € ; - Autoriser M. le Président ou son représentant habilité à signer ladite convention ainsi que tout document y afférent, et à faire l'ensemble des mesures nécessaires à son entrée en vigueur.	
N° 2017DC/092	Projet de pépinière d'entreprises Acquisition de surface bâtie	- Acquisition de la surface plancher restant et totalisant près de 170 m ² située à l'étage du restaurant « La Boucherie » implanté au sein du Parc d'activités « Porte Océane III » à Auray, sur la parcelle cadastrée AW 1296, au prix de 130 000 € HT ; - Autoriser M. le Président à signer tout document relatif à cette opération, notamment les actes notariés dont les frais seront à la charge de la Communauté de communes.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2017DC/093	Mise en place d'un dispositif d'aide communautaire en faveur de la filière agricole	- Autoriser la signature de la convention avec la Chambre d'agriculture de Bretagne ; - Déléguer au Bureau communautaire l'instruction des dossiers avant leur présentation en Conseil ; - Dire qu'en cas de cessation de l'activité de l'exploitant, une demande de remboursement de l'aide sera effectuée au prorata si l'activité a moins de 3 ans.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i> <i>Mme Aurélie RIO s'étant retirée</i>
N° 2017DC/094	Convention opérationnelle entre l'Etablissement Public Foncier et la Commune de Local-Mendon Avis de la Communauté de communes	- Emettre un avis favorable pour la mise en place d'une convention opérationnelle entre la Commune de Local-Mendon et l'Etablissement Public Foncier.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2017DC/095	Approbation du zonage d'assainissement collectif de la Commune d'Etel avant mise à enquête publique	- Approuver le zonage d'assainissement collectif pour la Commune d'Etel tel que présenté dans la carte annexée ; - Soumettre ce zonage à enquête publique.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2017DC/096	Approbation du zonage d'assainissement collectif de la Commune de Ploemel avant mise à enquête publique	- Approuver le zonage d'assainissement collectif pour la Commune de Ploemel tel que présenté dans la carte annexée ; - Soumettre ce zonage à enquête publique.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2017DC/097	Approbation du zonage d'assainissement collectif de la Commune de Saint-Pierre Quiberon avant mise à enquête publique	- Approuver le zonage d'assainissement collectif pour la Commune de Saint-Pierre Quiberon tel que présenté dans la carte annexée ; - Soumettre ce zonage à enquête publique.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2017DC/098	Approbation du zonage d'assainissement collectif de la Commune de Camors après enquête publique	- Approuver le zonage d'assainissement collectif pour la Commune de Camors tel que présenté dans la carte annexée.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>

N° 2017DC/099	Approbation du zonage d'assainissement collectif de la Commune de Quiberon après enquête publique	- Approuver le zonage d'assainissement collectif pour la Commune de Quiberon tel que présenté dans la carte annexée.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2017DC/100	Désignation d'un représentant au Syndicat Mixte du Loc'h et du Sal (SMLS)	- Désigner M. Jean-Claude BOUQUET, Adjoint à l'Environnement et au développement durable de la Commune d'Auray, comme nouveau délégué suppléant de la Communauté de communes au Syndicat Mixte du Loc'h et du Sal.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2017DC/101	Convention d'occupation du domaine public pour la mise en place d'une antenne free sur le château d'eau Parc en Escop à Auray	- Approuver la convention d'occupation du domaine public au bénéfice de la société Free portant sur la gestion de nouveaux équipements de communication sur le château d'eau du Parc en Escop situé sur la Commune d'Auray, propriété de la Communauté de communes Auray Quiberon Terre Atlantique, moyennant une redevance annuelle de 4 000 € HT pour une durée de 12 ans ; - Préciser que les modalités de gestion de ces matériels figurent dans la convention annexée à la présente délibération ; - Donner tous pouvoirs à M. le Président pour signer les accords de travaux sur la durée mentionnée dans cette convention ainsi que tout document y afférent.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2017DC/102	Désignation de représentants supplémentaires au Syndicat mixte de coopération territoriale Mégalis Bretagne	- Désigner M. Bruno GOASMAT et M. Dominique RIGUIDEL en tant que délégués titulaires, ainsi que M. Fabrice ROBELET et M. Philippe LE RAY comme en tant que délégués suppléants, pour représenter la Communauté de communes au Syndicat mixte de coopération territoriale Mégalis Bretagne.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2017DC/103	Présentation du Rapport annuel 2016 sur le prix et la Qualité du Service public de la gestion des déchets ménagers et assimilés	- Prendre acte de la présentation du rapport annuel 2016 sur le Prix et la Qualité du Service public de la gestion des déchets ménagers et assimilés ; - Autoriser M. le Président à transmettre ce rapport aux services préfectoraux et aux Communes en même temps que la délibération correspondante.	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i> <i>M. Franck VALLEIN s'étant retiré</i>

Conseillers en exercice : 56

Présents : 43

Votants : 54

Etaients présents : Ronan ALLAIN, Marie-Thérèse BAILOT, Jean-Michel BELZ, Bernard BODIC, Jean-Luc CHIFFOLEAU, Hélène CODA-POIREY, Serge CUVILLIER, Marie-Claude DEVOIS, Jean DUMOULIN, Amélie FUSIL-DE ROBIANO, Roland GASTINE, Bruno GOASMAT, Elisabeth GOUELLO, Mireille GRENET, Jean-Michel GUEDO, Bernard HILLIET, Fay HURLEY, Michel JEANNOT, Roger JOFES, Jean-Pierre KERBART, Pierrette LE BAYON, Chantal LE BIHAN-LE PIOUSSE, Pascal LE CALVE, François LE COTILLEC, Ronan LE DELEZIR, Lénaïck LE PORT-HELLEC, Philippe LE RAY, Marie-Lise LE ROUX, Jean-Luc LE TALLEC, Jessica LE VISAGE, Jean-Maurice MAJOU, Christiane MOULART, Françoise NAEL, Gérard PIERRE, Aurélie QUEIJO, Dominique RIGUIDEL, Aurélie RIO, Fabrice ROBELET, Odile ROSNARHO, Marie-Éliane ROZO, Monique THOMAS, Franck VALLEIN, Andrée VIELVOYE.

Absents ayant donné pouvoir : Annie AUDIC à Ronan LE DELEZIR, Michel COUTURIER à Aurélie RIO, Bernadette DESJARDINS à Jean-Michel GUEDO, Lucienne DREANO à Michel JEANNOT, Jean-François GUEZET à Marie-Thérèse BAILOT, Gérard GUILLOU à Jean DUMOULIN, Marie-Pierre HELOU à Odile ROSNARHO, Guy HERCEND à Héléne CODA-POIREY, Laurence LE DUVEHAT à Philippe LE RAY, Olivier LEPICK à Monique THOMAS, Guy ROUSSEL à Aurélie QUEIJO.

Absents excusés : Yvonnick GUEHENNEC, Gérard PILLET.

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut délibérer valablement.

Décision	Titre	Objet	Vote
N° 2017DC/104	Implantation d'un équipement sportif communautaire	<ul style="list-style-type: none"> - d'examiner les deux hypothèses d'implantation d'un nouvel équipement sportif communautaire sur la Commune d'Auray suivantes : · Espace St Joseph / Penher : · Porte Océane (ne permettant pas l'utilisation de la salle au 1er septembre 2019) ; - AW172 – 790 m² - propriété de Mme Kermorvant - AW174 – 2035 m² - propriété de M. Cadudal – usage agricole - AW175 – 2455 m² - propriété d'AQTA – sans usage : boisement - AW176 – 9645 m² - propriété communale – usage agricole - AW177 – 815 m² - propriété communale 	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>

Conseillers en exercice : 56	Présents : 42	Votants : 53
------------------------------	---------------	--------------

Etaient présents : Ronan ALLAIN, Marie-Thérèse BAILOT, Bernard BODIC, Jean-Luc CHIFFOLEAU, Héléne CODA-POIREY, Serge CUVILLIER, Marie-Claude DEVOIS, Jean DUMOULIN, Amélie FUSIL-DE ROBIANO, Roland GASTINE, Bruno GOASMAT, Elisabeth GOUELLO, Mireille GRENET, Jean-Michel GUEDO, Bernard HILLIET, Fay HURLEY, Michel JEANNOT, Roger JOFES, Jean-Pierre KERBART, Pierrette LE BAYON, Chantal LE BIHAN-LE PLOUFF, Pascal LE CALVE, François LE COTILLEC, Ronan LE DELEZIR, Lénaïck LE PORT-HELLEC, Philippe LE RAY, Marie-Lise LE ROUX, Jean-Luc LE TALLEC, Jessica LE VISAGE, Jean-Maurice MAJOU, Christiane MOULART, Françoise NAEL, Gérard PIERRE, Aurélie QUEIJO, Dominique RIGUIDEL, Aurélie RIO, Fabrice ROBELET, Odile ROSNARHO, Marie-Éliane ROZO, Monique THOMAS, Franck VALLEIN, Andrée VIELVOYE.

Absents ayant donné pouvoir : Annie AUDIC à Ronan LE DELEZIR, Michel COUTURIER à Aurélie RIO, Bernadette DESJARDINS à Jean-Michel GUEDO, Lucienne DREANO à Michel JEANNOT, Jean-François GUEZET à Marie-Thérèse BAILOT, Gérard GUILLOU à Jean DUMOULIN, Marie-Pierre HELOU à Odile ROSNARHO, Guy HERCEND à Héléne CODA-POIREY, Laurence LE DUVEHAT à Philippe LE RAY, Olivier LEPICK à Monique THOMAS, Guy ROUSSEL à Aurélie QUEIJO.

Absents excusés : Jean-Michel BELZ, Yvonnick GUEHENNEC, Gérard PILLET.

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut délibérer valablement.

Décision	Titre	Objet	Vote
N° 2017DC/105	Adoption du règlement des fonds de concours 2017	- Approuver les modalités de mise en œuvre définies dans le règlement annexé et de versement des fonds de concours aux Communes-membres, à concurrence de 20 833 € par Commune, pour l'année 2017 ;	<i>Délibération adoptée à l'unanimité</i>
N° 2017DC/106	Mise à jour du tableau des emplois	- Mettre à jour le tableau des emplois de la collectivité de la manière suivante à compter du 1 ^{er} août 2017 :	

Poste	Nombre de poste	Catégorie	Filière	cadre d'emploi	Grades	Nouveau cadre d'emploi	Nouveau grade
Technicien déchetterie	1	C	Technique	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 2ème classe	Technicien territorial	Technicien principal de 2ème classe